

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968 ?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)

lundi 4 septembre 2006

Lettre secrète du cardinal Ottaviani en 1966 et réponse de Mgr Lefebvre

La question de la nature réelle de la subversion cléricale de l'Eglise

UNE LIGNE OTTAVIANI EN 1966 PLUS CRITIQUE QUE CELLE DES RALLIES DE 2006

En 1966, avant que la réforme liturgique n'ait eu lieu et n'ait supprimé le rite valide de consécration épiscopale du rite romain et puis aboli la messe de Saint Pie V, le cardinal Ottaviani, préfet du Saint-Office, attribuait la destruction de l'Eglise qu'il déplorait, à l'absence d'une « droite interprétation » des documents conciliaires, et à un respect de « la vigueur » et de « l'esprit » de ces documents. Déjà Mgr Lefebvre avait perçu qu'il s'agissait de remettre en cause le concile lui-même et de l'accuser. **Le concile qui s'était tenu de 1962 à 1965 n'était pas celui qui avait été préparé.** Nous étions dix ans avant son « **J'accuse le concile** ».

Dans la situation de 2006, les milieux ralliés et leurs ténors sont aujourd'hui alignés sur la ligne du cardinal Ottaviani, pour les plus résistants d'entre eux, alors que d'autres poussent leur soumission au « concile » encore plus loin, tel l'abbé Barthe, qui veut promouvoir « **la réforme de la réforme** », qui, selon le programme tracé par l'abbé Ratzinger au Docteur Barth¹ (23 juin 2003), éradiquerait définitivement la messe tridentine au profit d'un « troisième rite ».

Quarante ans après, il n'y a pas d'autre solution que la "tabula rasa" de Vatican II comme l'a exprimé Mgr Tissier de Mallerai aux Etats-Unis en avril 2006. A quoi jouent donc Mgr Fellay et l'abbé Schmidberger en organisant la manipulation sacrilège du « bouquet spirituel » du « million de chapelets » ?

UNE MISE EN ACCUSATION DU CONCILE PAR MGR LEFEBVRE EN 1966, DEUX ANS AVANT L'ATTENTAT SACRILEGE QUI A MIS A MORT LE 18 JUIN 1968 L'EPISCOPAT CATHOLIQUE DE RITE LATIN

En 1966, 100% du corps épiscopal était encore valide, c'est-à-dire constitué d'évêques munis de la plénitude des pouvoirs sacramentels. Depuis Pâques 1969, le corps épiscopal valide consacré dans le rite

¹ http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2006/002_2006/VM-2006-02-17/VM-2006-02-05-C03-Reseau-Allemand.htm

latin s'est progressivement amenuisé jusqu'à quasi-disparaître aujourd'hui. **La réalité du désastre va donc encore bien au-delà de ce qu'acceptent de reconnaître publiquement certains responsables de la FSSPX.**

La tentative de justification du Père Pierre-Marie d'Avrillé (*Sel de la terre* n°54 et 56, brochure « *Sont-ils évêques ?* » du 03 juillet 2006) **qui servait encore de prétexte à refuser la vérité**, ne convainc plus ses adeptes initiaux. Par les écrits du Père Pierre-Marie, les dominicains d'Avrillé se sont déconsidérés parmi les clercs et les fidèles, le discrédit qui les frappe se traduisant désormais de plus en plus dans les faits, comme nous le montrent divers échos. **Face à la présentation des faits montrant l'invalidité, les premiers adeptes d'Avrillé restent silencieux, sans objection, et terriblement gênés, tant la vérité qu'ils soupçonnent les terrifie.**

Nous vivons les événements annoncés par Notre-Dame à La Salette, et le temps de leur réalisation est désormais accompli.

En vérité, il s'est agi, depuis la mort de Pie XII en 1958, d'une attaque subversive radicale de l'Eglise, par toutes les forces maçonniques à l'œuvre depuis les temps de la Haute Vente au début du XIX^e siècle (lire Créteineau-Joly – *L'Eglise romaine face à la Révolution*). Et parmi celles-ci, il appert désormais **que les ennemis les plus redoutables et les plus mortels de l'Eglise ont surgi des milieux des loges traditionnelles (dites stupidement « de droite » ou « conservatrices ») illuministes Rose+Croix.** Elles ont discrètement et paisiblement travaillé, avec une patience surhumaine, en connexion avec des religieux bénédictins (Dom Beauduin, Dom Botte...) et les milieux Anglicans. Ces cercles cléricaux de haut niveau et leurs affiliés ont porté la fine pointe de leur attaque ecclésiastique à réaliser pratiquement l'interruption de la succession apostolique et du Sacerdoce de Melchisedech de la Nouvelle Alliance en répudiant le rite de consécration épiscopal latin, pratiqué depuis plus de 1700 ans, et par lequel tous les évêques catholiques de rite latin avaient été consacrés depuis plus de 17 siècles !.

Bons théologiens, ils savaient exactement où porter leur coup mortel, sachant pertinemment que la façon la plus efficace de détruire l'Eglise consistait à couper les canaux sacramentels de la grâce qui irriguent les âmes et les rendent collectivement invincibles pour la conservation de la véritable Foi catholique.

Pour cela ils sont parvenus par la promulgation de *Pontificalis Romani* en 1968, à substituer à l'antique rite latin, un nouveau rite incontestablement équivoque et dont de surcroît, à l'instar de leur prédécesseur hérésiarque apostat Cranmer qui fonda la secte Anglicane au milieu du XVI^e siècle, ils avaient pris soin d'éliminer toute signification de la **potestas ordinis** (la plénitudes des pouvoirs sacramentels, privilège de l'évêque seul), afin de rendre ce nouveau rite intentionnellement et certainement sacramentellement invalide.

Ils avaient basé leur « *nouveau rite* » sur une construction « *savante* » artificielle, montée à partir de fragments pseudépigraphiques antiques d'origine alexandrine hérétique, et promue systématiquement depuis 1916 (à l'initiative de l'Anglican Connolly), et en dépit des résistances scientifiques (cf. travaux du Père Hanssens SJ et plus tard de Jean Magne) sous le nom factice de « *Tradition Apostolique* » qu'ils ont réussi pendant longtemps parmi leur petit cercle de « *spécialistes* » à faire attribuer fallacieusement à Saint Hippolyte de Rome².

LA TERRIBLE REALITE DE LA DESTRUCTION DU SACERDOCE DEVIENT INCONTOURNABLE EN 2006

Si bien qu'il ressort aujourd'hui que les véritables racines de la Révolution cléricale contre l'Eglise vont largement au-delà de ce que pouvait concevoir le cardinal Ottaviani en 1966, et même au-delà de ce que percevait déjà Mgr Lefebvre en 1966. Illustrons cette situation par ce seul exemple : conséquence du nouveau rite épiscopal invalide, un prétendu prélat, tel que le « cardinal » Barbarin n'est, devant Dieu, rien d'autre que Monsieur Barbarin, un simple laïc, un usurpateur, tel qu'ont pu l'être les prétendus « évêques » Anglicans et dont les prétentions sont sacrilèges. L'Eglise conciliaire est une Eglise néo-Anglicane.

L'analyse isolée et lucide de Mgr Lefebvre, deux ans avant que n'intervienne l'attentat sacrilège et irrémédiable de *Pontificalis Romani*, l'amènera d'oppositions en condamnations à sacrer valablement dans le rite romain quatre évêques en 1988, **et ce faisant à perpétuer le Sacerdoce catholique valide.**

En 2006, les travaux de recherches et l'expérience de 40 ans de combat, menés malgré l'opposition de certains clercs (dominicains d'Avrillé, abbé Schmidberger...) ou la conspiration du silence organisée par la plupart des clercs, ont fini par faire éclater la vérité **DES FAITS** sur la nature véritable et la profondeur de l'attaque révolutionnaire contre l'Eglise.

² www.rore-sanctifica.org

Il est plus que probable que si Mgr Lefebvre avait disposé en 1966 des preuves de 2006 sur le complot clérical qu'élaboraient en ces mêmes mois son confrère et rival le spiritain Père Lécuyer, le F. M. Bugnini et leur agent Dom Botte, son cri d'alarme auprès du cardinal Ottaviani eût été tonitruant.

La tâche en incombe désormais aux évêques qu'il a sacrés et à qui il a transmis la plénitude du Sacerdoce de Melchisedech. Que feront-ils des grâces sacramentelles qui découlent du Sang rédempteur de Notre-Seigneur, et dont leur épiscopat en a fait les ministres et instruments de transmission pour les âmes ?

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

*Voici les documents. Ajoutons au sujet de la lettre de Mgr Lefebvre, que nous avons déjà fait remarquer combien ces paroles ne peuvent s'entendre de la sainte Epouse du Christ. Lorsque Mgr Lefebvre parle du « mariage de l'Eglise avec les idées libérales » il faut donc réaffirmer que ce sont ceux qui ont fait le concile (Vatican d'eux) et quelques années plus tard les réformes liturgiques, qui ont propagé leurs idées libérales et qui forment une **église conciliaire qui « éclipse » l'Eglise**, selon le terme précis de Notre-Dame à Mélanie Calvat, la bergère de La Salette.*

LETTRÉ SECRETÉ DU CARDINAL OTTAVIANI

**Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi
Prot. N 871/66**

Rome, le 24 juillet 1966 Piazza del S. Uffizio, 11

Comme le deuxième concile œcuménique du Vatican, récemment heureusement clos, a promulgué des documents très sages, soit en matière doctrinale, soit en matière disciplinaire, pour promouvoir efficacement la vie de l'Eglise, il incombe à tout le peuple de Dieu une grave charge, celle de faire tous les efforts pour mener à son application tout ce qui, dans cette grande assemblée d'évêques présidée par le Souverain Pontife, a été solennellement proposé ou décrété.

Or il appartient à la hiérarchie, c'est son droit et son office, de veiller, diriger, promouvoir le mouvement de renouveau commencé par le Concile, afin que les documents et décrets de ce même Concile reçoivent une **droite interprétation** et soient mis en application en observant strictement la vigueur et l'esprit de ces mêmes documents. Ce sont en effet **les évêques** qui doivent protéger cette doctrine, eux qui jouissent sous leur chef qui est Pierre, de **la fonction d'enseigner avec autorité**. Et c'est louablement que de nombreux Pasteurs se sont déjà mis à expliquer de manière apte la doctrine du Concile.

Il est néanmoins à **déplorer que de divers côtés des nouvelles peu réjouissantes soient parvenues d'abus croissants dans l'interprétation de la doctrine du Concile, ainsi que d'opinions vagabondes et audacieuses surgissant çà et là, qui ne pervertissent pas peu l'esprit de nombreux fidèles**. Il faut louer les études et les efforts d'investigation plus complète de la vérité, qui distinguent à juste titre entre ce qui est à croire et ce qui est objet d'opinion libre ; mais à l'examen des documents soumis à cette Sacrée Congrégation, **il appert qu'un nombre non négligeable de thèses outrepassent facilement les limites de la simple opinion ou de l'hypothèse et semblent affecter en une certaine mesure le dogme lui-même et les fondements de la foi**.

Il est à propos de toucher à titre d'exemples certaines de ces thèses et erreurs, telles qu'elles se manifestent par les rapports d'hommes doctes ou dans des écrits publiés.

- 1) Vient d'abord la Révélation sacrée elle-même : il en est qui recourent à la Sainte Ecriture en mettant sciemment de côté la Tradition, ils réduisent aussi l'amplitude et la force de l'inspiration et de l'inerrance bibliques et n'ont pas une idée correcte de la valeur des textes historiques.
- 2) En ce qui concerne la doctrine de la foi, on dit que **les formules dogmatiques sont soumises à l'évolution historique, de telle sorte que leur sens objectif lui-même est soumis au changement**.
- 3) **Le magistère ordinaire de l'Eglise**, surtout celui du Pontife romain, est parfois si négligé et mésestimé, qu'il est presque **relégué dans la région des libres opinions**.

- 4) **La vérité objective et absolue, ferme et immuable**, n'est presque pas admise par certains, qui soumettent toutes choses à un certain **relativisme** et ceci pour la raison fallacieuse que toute vérité suit nécessairement le rythme de l'évolution de la conscience et de l'histoire.
- 5) La personne adorable elle-même de Jésus-Christ est atteinte, lorsqu'en repensant la christologie, tels concepts de personne et de nature sont employés, qui sont difficilement compatibles avec les définitions dogmatiques. Il rampe un certain **humanisme christologique**, selon lequel **le Christ est réduit à la condition d'un simple homme, qui aurait acquis peu à peu la conscience de sa Filiation divine**. Sa conception miraculeuse, Ses miracles, Sa Résurrection même sont concédés verbalement mais en réalité sont ramenés à l'ordre purement naturel.
- 6) De même dans le traité **théologique des sacrements**, on ignore ou on ne tient pas suffisamment compte de certains éléments, surtout en ce qui concerne la très sainte Eucharistie. Il n'en manque pas qui traitent de la présence réelle du Christ sous les espèces du pain et du vin en favorisant un symbolisme exagéré, tout comme si le pain et le vin n'étaient pas convertis en le Corps et le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ par la transsubstantiation, mais étaient simplement transférés vers une certaine signification. Il en est aussi qui avancent plus que de raison le concept d'agapes pour la messe, avant l'idée de Sacrifice.
- 7) Certains préférant expliquer le sacrement de Pénitence comme un moyen de réconciliation avec l'Eglise, n'expriment pas assez la réconciliation avec Dieu offensé Lui-même. Ils prétendent qu'à la célébration de ce sacrement n'est pas nécessaire la confession personnelle des péchés, mais ils se contentent d'exprimer seulement la fonction sociale de réconciliation avec l'Eglise.
- 8) Il n'en manque pas non plus qui mésestiment la **doctrine du concile de Trente sur le péché originel** ou la commentent de telle manière que la faute originelle d'Adam et la transmission même du péché sont offusquées.
- 9) Des erreurs non moindres sont répandues dans le domaine de la **théologie morale**. En effet certains, non en petit nombre, osent rejeter la règle objective de la moralité ; d'autres n'acceptent pas la loi naturelle, mais affirment la légitimité de la morale de situation, comme ils disent. Des opinions pernicieuses sont proposées sur la moralité et la responsabilité en matière sexuelle et matrimoniale.
- 10) A toutes ces choses il faut ajouter une note sur l'**œcuménisme**. Le Siège Apostolique loue tout à fait ceux qui, dans l'esprit du décret conciliaire sur l'œcuménisme, promeuvent les initiatives en vue de favoriser la charité envers les frères séparés et de **les attirer à l'unité de l'Eglise**, mais il déplore qu'il n'en manque pas qui, interprétant à leur manière le décret conciliaire, réclament telle action œcuménique qui offense la vérité sur l'unité de la foi et de l'Eglise, favorisant un dangereux **irénisme** et l'**indifférentisme**, qui assurément est totalement étranger à l'esprit du Concile.

Les **erreurs** et périls de ce genre, éparpillés sans doute çà et là, se trouvent néanmoins réunis en cette lettre en une synthèse sommaire et proposés aux Ordinaires, afin que chacun selon sa charge et son office prenne soin de les réprimer ou de les prévenir.

Ce Sacré Dicastère prie en outre instamment les mêmes Ordinaires des lieux, réunis en leurs conférences épiscopales respectives, de s'en occuper et d'en référer opportunément au Saint-Siège et de livrer leurs réflexions avant la fête de la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ de l'année courante.

Cette lettre, qu'une évidente raison de prudence interdit de rendre publique, que les Ordinaires et ceux, quels qu'ils soient, à qui ils auront estimé juste de la communiquer, la couvrent d'un strict secret.

A. Card. OTTAVIANI préfet

REPONSE DE MGR LEFEBVRE

Rome, le 20 décembre 1966

Eminence révérendissime,

Votre lettre du 24 juillet concernant la mise en doute de certaines vérités a été communiquée par les soins de notre secrétariat à tous nos supérieurs majeurs.

Peu de réponses nous sont parvenues. Celles qui nous sont parvenues d'Afrique ne nient pas qu'**une grande confusion règne actuellement dans les esprits**. Si ces vérités ne paraissent pas mises en doute, cependant **dans la pratique** on assiste à une diminution de ferveur et de régularité dans la réception des sacrements, surtout du sacrement de pénitence. On constate un respect très diminué de la Sainte Eucharistie surtout de la part des prêtres, une raréfaction des vocations sacerdotales dans les missions de langue française ; celles de langues anglaise et portugaise sont moins touchées par l'esprit nouveau, mais les **revues et journaux** y diffusent déjà les théories les plus avancées.

Il semble que la cause du petit nombre de réponses reçues provienne de la difficulté de saisir ces erreurs qui sont partout diffuses ; le mal se situe surtout dans **une littérature qui sème la confusion dans les esprits par des descriptions ambiguës, équivoques, mais sous lesquelles on découvre une nouvelle religion**.

Je crois de mon devoir de vous exposer en toute clarté ce qui ressort de mes conversations avec de nombreux évêques, prêtres, laïcs d'Europe et d'Afrique, qui ressort aussi de mes lectures en pays anglais et français.

Volontiers je suivrais l'ordre des vérités énoncées dans votre lettre, mais j'ose dire que **le mal actuel me paraît beaucoup plus grave que la négation ou mise en doute d'une vérité de notre foi**. Il se manifeste de nos jours par une **confusion extrême des idées**, par la **désagrégation des institutions de l'Eglise, institutions religieuses, séminaires, écoles catholiques, en définitive de ce qui a été le soutien permanent de l'Église**, mais il n'est autre que la **continuation logique des hérésies et erreurs qui minent l'Eglise depuis les derniers siècles, spécialement depuis le libéralisme du dernier siècle qui s'est efforcé à tout prix de concilier l'Eglise et les idées qui ont abouti à la Révolution**.

Dans la mesure où l'Eglise s'est opposée à ces idées qui vont à l'encontre de la saine philosophie et de la théologie, elle a progressé : au contraire toute compromission avec ces idées subversives a provoqué un alignement de l'Église dans le droit commun et le risque de la rendre esclave des sociétés civiles. Chaque fois d'ailleurs que des groupes de catholiques se sont laissés attirer par ces **mythes**, les Papes, courageusement, les ont rappelés à l'ordre, les ont éclairés et s'il le fallait **condamnés**. Le libéralisme catholique est condamné par Pie IX, le modernisme par Léon XIII, le sillonnisme par saint Pie X, le communisme par Pie XI, le néo-modernisme par Pie XII. Grâce à cette admirable vigilance, l'Église se consolide et se développe. Les conversions de païens, de protestants sont très nombreuses : l'hérésie est en déroute complète, les États acceptent une législation plus catholique.

Cependant des groupes de religieux imbus de ces idées fausses réussissent à les répandre dans l'Action catholique, dans les séminaires grâce à une certaine indulgence des évêques et la tolérance de certains dicastères romains. Bientôt c'est parmi ces prêtres que seront choisis les évêques.

C'est ici que se situe alors le Concile qui s'apprêtait par les Commissions préparatoires à proclamer la vérité face à ces erreurs afin de les faire disparaître pour longtemps du milieu de l'Eglise. C'eût été la fin du protestantisme et le commencement d'une nouvelle ère féconde pour l'Eglise.

Or cette préparation a été odieusement rejetée pour faire place à **la plus grave tragédie qu'a jamais subie l'Église**. Nous avons assisté au **mariage de l'Église avec les idées libérales**. Ce serait nier l'évidence, se fermer les yeux que de ne pas affirmer courageusement que le Concile a permis à ceux qui professent les erreurs et les tendances condamnées par les Papes, ci-dessus nommés, de croire légitimement que leurs doctrines étaient **désormais approuvées**.

Alors que le Concile se préparait à être une nuée lumineuse dans le monde d'aujourd'hui si l'on avait utilisé **les textes préconciliaires** dans lesquels on trouvait une profession solennelle de doctrine sûre au regard des problèmes modernes, on peut et on doit malheureusement affirmer : Que, d'une manière à peu près générale, **lorsque le Concile a innové, il a ébranlé la certitude de vérités enseignées par le Magistère authentique de l'Eglise comme appartenant définitivement au trésor de la Tradition**.

Qu'il s'agisse de la transmission de la juridiction des évêques, des deux sources de la Révélation, de l'inspiration scripturaire, de la nécessité de la grâce pour la justification, de la nécessité du baptême catholique, de la vie de la grâce chez les hérétiques, schismatiques et païens, des fins du mariage, de la liberté religieuse, des fins dernières, etc... Sur ces **points fondamentaux, la doctrine traditionnelle était claire et enseignée unanimement dans les universités catholiques**.

Or, de nombreux textes du Concile sur ces vérités permettent désormais d'en **douter**. Les conséquences en ont été rapidement tirées et appliquées dans la vie de l'Église :

- Les doutes sur la nécessité de l'Église et des sacrements entraînent la disparition des vocations sacerdotales.
- Les doutes sur la nécessité et la nature de la "conversion" de toute âme entraînent la disparition des vocations religieuses, la ruine de la spiritualité traditionnelle dans les noviciats, l'inutilité des missions.
- Les doutes sur la légitimité de l'autorité et l'exigence de l'obéissance provoqués par l'exaltation de la dignité humaine, de l'autonomie de la conscience, de la liberté, ébranlent toutes les sociétés en commençant par l'Église, les sociétés religieuses, les diocèses, la société civile, la famille. L'orgueil a pour suite normale toutes les concupiscences des yeux et de la chair. C'est peut-être une des constatations les plus affreuses de notre époque de voir à quelle **déchéance morale** sont parvenues la plupart des publications catholiques. On y parle sans aucune retenue de la sexualité, de la limitation des naissances par tous les moyens, de la légitimité du divorce, de l'éducation mixte, du flirt, des bals comme moyens nécessaires de l'éducation chrétienne, du célibat des prêtres, etc.
- Les doutes sur la nécessité de la grâce pour être sauvé provoquent la mésestime du baptême désormais remis à plus tard, l'abandon du sacrement de pénitence. Il s'agit d'ailleurs **surtout** d'une attitude **des prêtres** et non des fidèles. Il en est de même pour la présence réelle : ce sont **les prêtres** qui agissent comme s'ils ne croyaient plus, en cachant la

Sainte Réserve, en supprimant toutes les marques de respect envers le Saint Sacrement, et toutes les cérémonies en son honneur.

- Les doutes sur la nécessité de l'Église source unique de salut, sur l'Église catholique seule vraie religion, provenant des déclarations sur l'œcuménisme et la liberté religieuse, détruisent l'autorité du Magistère de l'Église. En effet, **Rome n'est plus la "Magistra Veritatis" unique et nécessaire.**

Il faut donc, acculé par les faits, conclure que **le Concile a favorisé d'une manière inconcevable la diffusion des erreurs libérales. La foi, la morale, la discipline ecclésiastique sont ébranlées dans leurs fondements, selon les prédictions de tous les Papes.**

La destruction de l'Église avance à pas rapides. Par une autorité exagérée donnée aux conférences épiscopales, le Souverain pontife s'est rendu impuissant. En une seule année, que d'exemples douloureux ! Cependant le Successeur de Pierre et lui seul peut sauver l'Église.

Que le Saint Père s'entoure de vigoureux défenseurs de la foi, qu'il les désigne dans les diocèses importants. Qu'il daigne par des documents importants proclamer la vérité, poursuivre l'erreur, sans crainte des contradictions, sans crainte des schismes, sans crainte de remettre en cause les dispositions pastorales du Concile.

Daigne le Saint-Père : encourager les évêques à redresser la foi et les mœurs individuellement, chacun dans leurs diocèses respectifs, comme il convient à tout bon pasteur ; soutenir les évêques courageux, les inciter à réformer leurs séminaires, à y restaurer les études selon saint Thomas ; encourager les supérieurs généraux à maintenir dans les noviciats et les communautés les principes fondamentaux de toute ascèse chrétienne, surtout l'obéissance ; encourager le développement des écoles catholiques, la presse de saine doctrine, les associations de familles chrétiennes enfin réprimander les fauteurs d'erreurs et les réduire au silence. Les allocutions des mercredis ne peuvent remplacer les encycliques, les mandements, les lettres aux évêques.

Sans doute suis-je bien téméraire de m'exprimer de cette manière ! Mais c'est d'un amour ardent que je compose ces lignes, amour de la gloire de Dieu, amour de Jésus, amour de Marie, de son Église, du Successeur de Pierre, évêque de Rome. Vicaire de Jésus-Christ.

Daigne l'Esprit-Saint, auquel est voué notre Congrégation, venir en aide au Pasteur de l'Église universelle. Que Votre Eminence daigne agréer l'assurance de mon très respectueux dévouement en Notre-Seigneur.

+ Marcel LEFEBVRE

archevêque tit. De Synnada in Phrygia **supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit.**